

APPEL A PROJETS 2021

Fondation pour la Recherche sur l'Endométriose

Sous l'égide de la Fondation pour la Recherche Médicale

La Fondation pour la Recherche sur l'Endométriose (FRE) a été créée en janvier 2021 afin d'accélérer la recherche sur l'endométriose, en soutenant des projets de recherche innovants destinés à mieux comprendre la maladie, son étiologie, ses mécanismes, à mieux la diagnostiquer et à développer des solutions thérapeutiques.

L'une des priorités de la FRE est de favoriser les initiatives qui apporteront des solutions à l'errance médicale des malades.

En cette première année d'activité, la Fondation financera deux projets à hauteur de 20 000€ chacun, sans restriction de thématique.

Critères d'éligibilité

Les projets doivent être proposés et menés par des équipes de recherche basées en France et rattachées à un organisme public de recherche (EPST, Université...). Elles peuvent également associer des équipes étrangères ou des partenaires privés. Néanmoins, seules les équipes académiques françaises pourront bénéficier du financement de la FRE.

Le demandeur, ou à défaut le co-demandeur, doit être un chercheur ou un enseignant-chercheur statutaire (EPST, Université...).

Si le demandeur n'est pas statutaire, il devra fournir la preuve que son CDD s'étend sur toute la durée du projet. De plus, le co-demandeur (statutaire) devra fournir une lettre indiquant qu'il/elle s'engage à porter le projet à son terme dans l'hypothèse où un départ prématuré du demandeur non statutaire interviendrait. Dans ce contexte, les candidatures de jeunes chercheurs sont donc possibles et encouragées.

Le demandeur devra fournir l'organigramme à jour de l'équipe et/ou de l'unité de recherche à laquelle il est rattaché, et déclarer tout conflit d'intérêt éventuel avec un membre du Conseil Scientifique de la FRE, et le cas échéant, la nature de celui-ci.

Les demandes de financement doivent être de 20 000€ maximum pour une durée de 1 an, et peuvent inclure des frais d'équipement (limités à un maximum de 25 % du budget total demandé), de fonctionnement, de missions et/ou de personnel.

Les dossiers doivent impérativement être rédigés en anglais. Les éléments non soumis en anglais ne seront pas portés à la connaissance des experts et des membres du Conseil Scientifique.

Critères de sélection

- Originalité et innovation
- Rigueur de la méthodologie
- Faisabilité
- Qualité de l'équipe portant le projet, évaluée sur la base de ses publications
- Adéquation entre le budget et le montant du financement accordé
- Impact du projet sur la compréhension de la maladie, son diagnostic, son impact ou sa visée thérapeutique.

L'ensemble des projets reçus sera examiné par le Conseil scientifique international de la FRE. Celui-ci sélectionnera les projets répondant le mieux aux critères définis ci-dessus (la composition du Conseil Scientifique ainsi que le processus de sélection sont décrits sur le site fondation-endometriose.org)

Modalités de suivi et de financement

En ce qui concerne les études sélectionnées, le financement de la FRE ne sera effectif qu'une fois les autorisations réglementaires dûment obtenues (et six mois maximum après la date de publication des résultats de l'appel à projet). De plus, une rallonge financière en cas de recrutement insuffisant de patients ou autre problème dans le déroulement du projet ne sera pas accordée.

Calendrier

Lancement de l'appel à projets : 12 juillet 2021
Clôture de l'appel à projets : 4 octobre 2021 minuit
Classement par le Conseil Scientifique : 26 novembre 2021

Sélection finale par le Comité Exécutif : 3 décembre 2021
Retour aux chercheurs : au plus tard le 20 décembre 2021

Le dossier de demande de financement est à télécharger sur le site fondation-endometriose.org et sera à renvoyer à l'adresse contact@fondation-endometriose.org avant le 4 octobre minuit.

